

L'étude d'impact en mairie pour un mois

# 18 TROUS, 150 CHAMBRES : CE SERA LE GOLF DE TEMAË

*Le projet du golf de Temae vient de franchir un pas décisif avec la présentation, hier à la mairie de Moorea, de son étude d'impact. Elle est mise à disposition du public dès aujourd'hui, pour une durée d'un mois.*

**L**e démarrage des travaux du golf de Temae est prévu au début du mois d'avril. Il s'agit ici du plus important chantier engagé à Moorea, qui représente un investissement dépassant les 10 milliards CFP, pour une durée de travaux de 18 mois rien que pour le terrain de golf. La phase deux de l'aménagement du domaine prévoit, à compter de 2003, la construction d'un hôtel de 150 chambres et de 60 unités résidentielles.

L'étude d'impact a été commandée par l'entreprise "Grégory International", qui a déjà à son actif la construction de plusieurs golfs en Afrique et aux États-Unis, à la demande de la "Société Pacific Golf and Resort", propriétaire et concepteur du projet, dont le patron n'est autre que M. Grégory.

## 60 maisons de standing

Ce complexe imposant est présenté de la façon suivante : un golf de 18 trous, un hôtel de 150



*Le golf devrait attirer de nombreux touristes.*

chambres en construction basse de style polynésien dessiné par Pierre Lacombe et l'aménagement de terrains à bâtir côté montagne au sud de la route de ceinture.

Le terrain de golf s'étend de la lagune actuelle jusqu'aux zones accessibles de la vallée de Temae. Il s'agit d'un parcours à îlots, avec chenaux artificiels d'une profondeur de 1,5 m et de motu aménagés par remblais de deux mètres de hauteur. L'hôtel sera construit à proximité du golf et du bord de mer, il ne prévoit aucun aménagement sur le domaine maritime.

Quant à la zone résidentielle, le projet dévoile la réalisation de 60 maisons de standing. Des terrassements sont prévus côté

montagne afin de réaliser une route d'accès et fournir des plates-formes pour accueillir les maisons. Le programme des travaux annonce le démarrage du golf et des viabilisations début avril 2002 pour une durée de 18 mois. La construction de l'hôtel et des résidences démarrera début 2003.

## Écluses et bassin de récupération

Le problème de la montée des eaux du lagon vers la lagune, bien connu dans ce secteur, a attiré l'attention du concepteur qui annonce la construction d'un obstacle de type "écluse" au niveau du chenal existant. "Cette

écluse empêchera les eaux salées de remonter jusqu'au lac de Temae et permettra une gestion du niveau de l'eau du terrain de golf" peut-on lire dans le dossier de présentation.

Autre souci : la production d'eau d'arrosage. La quantité demandée pour l'arrosage de ce terrain de golf est de l'ordre de 1 500 m<sup>3</sup>/jour. Le promoteur propose de récupérer les eaux trai-

tées de la station d'épuration du domaine et la construction d'un bassin de récupération des eaux de pluies.

## De nombreux emplois locaux

Ce projet est, de par son ampleur, le plus important jamais mis en œuvre sur cette île. Ses retombées seront très importantes en premier sur le plan économique. Il s'agit en effet d'un chantier à vocation touristique qui était très attendu par la population, car si le projet "Golf de Opunohu" avait eu ses détracteurs, celui de Temae était toujours bien vu.

On parle ici de travaux de plus de dix-huit mois, rien que pour l'aménagement du terrain ; viendront ensuite la construction puis la gestion du complexe entier, golf, hôtel et résidence, qui feront appel, là encore, aux emplois locaux.

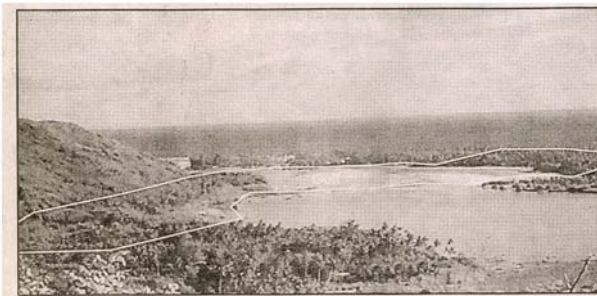
Il y a aussi le produit d'appel que représente le golf. Un produit qui, selon l'ensemble des hôteliers du territoire, fait déplacer du monde.

Quant à l'impact écologique, il n'est pas non plus négligeable. Temae est en effet une zone de marécage devenue, depuis le début des années 1960, le bouillon

de culture des nonos de Moorea. Cet aménagement, qui ne touche pas le lac, devrait assainir les lieux d'une façon radicale et si durant les travaux d'aménagement du terrain de golf, quelques nuisances se faisaient ressentir, le résultat sera de nature à couvrir rapidement ces tracasseries momentanées.

Le projet de la "Société Pacific Golf and Resort" est actuellement présenté au public de Moorea. Deux dossiers sont disponibles, avec cahier de doléances, l'un à la mairie de Afareaitu, l'autre à la mairie annexe de Teavaro. L'enquête durera un mois à compter d'aujourd'hui, 6 février.

De notre correspondant  
Jean-Henri de Rey



Le domaine actuel inclut une cocoteraie et une grande partie de lagune ou réserve à



Le projet de la "Société Pacific Golf and Resort" s'étend sur 150 hectares.